

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

29 Juin 2018

OBJET : Budget supplémentaire 2018 - Reprise des résultats 2017.

L'an deux mille dix-huit et le Vendredi vingt-neuf Juin, à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est assemblé en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Rébia BENARIOUA,
Sabine BERNASCONI, Solange BIAGGI, Patrick BORE, Jean-Pierre BOUVET,
Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC,
Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI
MARINO, Maurice DI NOCERA, Gérard FRAU, Gérard GAZAY, Hélène GENTE-
CEAGLIO, Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Jean-
Noël GUERINI, Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL,
Claude JORDA, Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Lucien LIMOUSIN,
Christophe MASSE, Danielle MILON, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-
Marc PERRIN, Henri PONS, Christiane PUJOL, Marine PUSTORINO,
René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY, Denis ROSSI,
Lionel ROYER-PERREAUT, Patricia SAEZ, Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-
JOLY, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI,
Frédéric VIGOUROUX

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Jean-Claude FERAUD donne procuration à Patricia SAEZ,
Eric LE DISSES donne procuration à Valérie GUARINO,
Richard MALLIE donne procuration à Sandra DALBIN,
Véronique MIQUELLY donne procuration à Bruno GENZANA,
Yves MORAINÉ donne procuration à Solange BIAGGI,
Michèle RUBIROLA donne procuration à Rosy INAUDI,
Josette SPORTIELLO donne procuration à Benoît PAYAN

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 29 Juin 2018
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

DÉLIBÉRATION

OBJET : Budget supplémentaire 2018 - Reprise des résultats 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 29 Juin 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- de prendre acte des crédits de reports de l'exercice 2017, ceux-ci étant en parfaite conformité avec le compte administratif ;
- d'adopter la décision modificative n°1 pour l'exercice 2018 pour le budget principal et les budgets annexes ;
- de réduire l'emprunt d'équilibre hors reports de 61.299.254,77 € tous mouvements confondus ;
- d'adopter les variations, créations, ajustements et clôtures d'autorisations de programme prévues au présent budget ainsi que les affectations concernées conformément au tableau ci-annexé ;
- de préciser que le budget est adopté, sans vote formel, par chapitre, selon les maquettes budgétaires par nature pour le budget général et les budgets annexes ;
- d'affecter une fraction du résultat de fonctionnement du budget annexe de la direction des maisons de l'enfance et de la famille en réserve de plus value à hauteur de 41.600 € sur l'imputation 10682 – excédents affectés à l'investissement, conformément aux règles de l'instruction comptable M22 ;

- de préciser que la nomenclature des programmes et opérations employée à des fins de gestion ne constitue pas un élément contraignant en matière d'exécution budgétaire.

A l'unanimité
Abstention du groupe Communiste et Partenaires,
du groupe Socialiste et Ecologiste et
du groupe Socialistes et Républicains.

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée